



RABAT, LE

Communiqué de presse

M. Boulif préside la 1^{ère} édition du salon international de l'aviation privée et de l'aviation d'affaires

Sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, il a été procédé à l'organisation de la 1^{ère} édition du salon international de l'aviation privée et de l'aviation d'affaires au Maroc, et ce, le 1^{er} et 2 septembre 2015 à l'aéroport Mohammed V de Casablanca. Cette manifestation, qui vise la promotion du secteur de l'aviation d'affaires et l'aviation privée au Maroc, a été présidée par le ministre délégué chargé du Transport, M. Mohammed Najib Boulif. Ce salon est organisé en partenariat avec le ministère et l'Union de l'aviation privée dans la région MENA (MEBAA).

L'organisation de ce salon au Maroc constitue une occasion d'envergure pour présenter aux différents partenaires, l'expérience marocaine dans le domaine de l'aviation privée et de l'aviation d'affaires, et de renforcer les relations de coopération et de coordination entre les pays et les entreprises participants à cette manifestation, ainsi que de soutenir le secteur de l'aviation privée et de l'aviation d'affaires au Maroc qui connaît une croissance importante, vu le positionnement stratégique du Maroc comme carrefour entre l'Europe, le moyen orient et l'Afrique, et d'attirer de nouveaux investissements au secteur de l'aviation au Maroc, en plus de ses retombées positives sur la mobilité des hommes d'affaires et de son intégration avec le projet du pôle financier de Casablanca.

Le ministre a affirmé que la stratégie adoptée par le ministère permettra au Maroc de réaliser un progrès important dans le domaine de l'aviation privée et le développement de son industrie. Il a également souligné que le Maroc a pu se démarquer dans ce secteur au niveau du continent africain, et ambitionne de devenir leader dans ce domaine.





En marge de ce salon, le ministre a tenu une réunion bilatérale avec Mme. Lina Chabib, ministre du transport du royaume de Jordanie, pour booster les différents partenariats dans les domaines du transport entre les deux pays, qui répondent aux liens de fraternité distingués qui lient le Royaume du Maroc au Royaume de Jordanie. Il existe beaucoup de conventions de coopération bilatérale qui lient les deux pays notamment dans les domaines du transport aérien, des routes, des ponts ainsi que la reconnaissance mutuelle des permis de conduire entre les deux pays. Les deux parties se sont entretenues lors de cette réunion sur les moyens de renforcer la coopération dans le domaine du transport maritime. Il a été convenu aussi de créer un comité bilatéral visant d'examiner les perspectives de partenariats dans les domaines des transports.

M. Boulif, a également tenu une réunion bilatérale avec M. Assilouk Oueld Ahmed Azid Bih, le ministre du transport de la Mauritanie, afin d'examiner les moyens susceptibles de renforcer le partenariat entre les deux pays à travers la réalisation de projets structurants impliquant le secteur privé, les entreprises des travaux publics et les bureaux d'études. Le Maroc présente un soutien continu à la Mauritanie, et ce, en accompagnant le développement sectoriel et les réformes dans ce pays frère. Il s'agit du soutien des secteurs des routes, des ports, du transport aérien, du transport routier et du laboratoire. La formation continue des cadres mauritaniens constitue aussi l'un des programmes les plus importants réalisés ces dernières années. Les deux parties se sont convenues de créer un comité technique bilatéral permanent dans le domaine du transport, afin d'aller de l'avant et de mettre en œuvre les différentes conventions qui lient les deux pays et d'élaborer une feuille de route claire pour renforcer la coopération entre les deux pays.

